

l'écho Remaudiérois

FÉVRIER
2022

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Rétrospective

2021

LES QUESTIONS DU MOIS

Les conflits de voisinage,
si on en parlait ?

PAGE 5

INFORMATIONS MUNICIPALES

La fibre bientôt sur la
Remaudière et elle accélère !

PAGE 8

LA VIE INTERCOMMUNALE

Théâtre « La coloco
du 5^{ème} étage »

PAGE 9

Edito

**Chers Remaudiérois, chères Remaudiéroises,
Lorsque vous nous avez élus, vous nous avez donné toute votre confiance.
Pour nous il est essentiel aujourd'hui comme hier que celle-ci perdure.**

Notre objectif a toujours été de faire en sorte de gérer au mieux notre commune. La route a été longue et sinueuse mais vous avez toujours été à nos côtés pour nous donner la force de continuer et nous vous en remercions sincèrement. Aujourd'hui la commune se porte mieux et nous nous attachons à développer celle-ci par les différents projets : Lotissements, enfance, animation jeunesse, culture, sur l'animation etc..., et bien sûr toujours en adéquation avec les finances de la commune et les besoins et les attentes de chacun. Toutes nos études de projets pour l'amélioration de notre commune sont liées à une recherche de subvention qui limite les recours à l'emprunt, évite l'augmentation des impôts et permet d'utiliser l'argent de la commune, donc le vôtre, à bon escient.

Nous avons engagé, il y a quelques années, diverses actions judiciaires pour lesquelles nous sommes arrivés au terme et qui, aujourd'hui, ont porté leurs fruits comme :

- Le prêt de la salle : Annulation du prêt ce qui induit que les intérêts un montant de 906 810 € ont été supprimés. Un nouveau prêt a été mis en place pour finir de rembourser le capital avec un montant d'intérêt s'élevant à 26 097.43 €.
- Photocopieur : Arrêt de la location au bout de 4 ans, 30 000€ non versés. Pour info le prix du photocopieur actuel acheté en 2016 est de 4 200 €.
- Fidélia : Externalisation des fonctions de DGS et logiciel de gestion, demande de remboursement des coûts engagés illégalement pour plus de 50 000 €.
- Annulation du contrat avec Besnier Aménagement à l'amiable sans pénalité pour la commune.

Ce que nous pouvons retenir de tout cela, c'est qu'aucune des actions engagées en administratif ou en pénal n'était illégitime. Le tribunal nous a donné raison à toutes ces années de bataille.

Aujourd'hui encore plus qu'hier nous pouvons aller ensemble de l'avant.

« Rappelle-toi le passé, apprécie le présent, planifie l'avenir »

A bientôt et au plaisir de vous voir sur les différentes manifestations de la commune

Mme le Maire et les conseillers de la majorité



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02.40.33.72.30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

**Numéro astreinte week end
et jours fériés : 07 57 42 65 82**

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes nés en février 2006 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

RAPPEL ÉLECTIONS 2022

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune afin de pouvoir voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la Remaudière, rendez-vous sur le site service-public.fr pour vous inscrire en ligne. Des formulaires sont disponibles en mairie si besoin. Dans ces deux cas, une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés en complément de dossier. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales est automatique suite à la démarche de recensement obligatoire à 16 ans.

Vous pouvez vous assurer être bien inscrit sur le site service-public.fr

Ne pas oublier !

Collecte des déchets
les 14 et 28 février

Collecte de sang
à St Julien de Concelles
(salle de la Quintaine)
le 08 février de 16 h 30 à 19 h 30
(prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Urbanisme : Demandes déposées en mairie

Permis de construire :

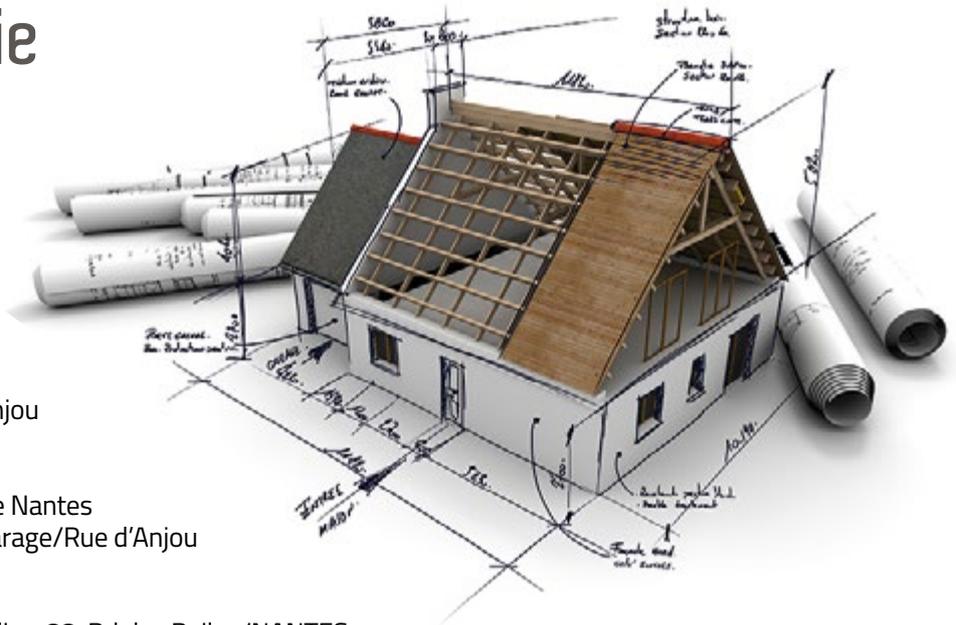
- M.DOMMANGEAU Florent – Extension et surélévation maison individuelle + création carport – 213, l'Enaudière
- M.AOUAD Faouzi et Mme SOK Pany Construction maison habitation Lotissement rue du Bouilleur de Cru
- M.EL OURIAGHLI Abdelmalek – 61, rue de Nantes/44470 Thouaré-sur-Loire Construction maison individuelle/Rue d'Anjou

Permis de démolir :

- M. EL OURIAGHLI Abdelmalek – 61, rue de Nantes 44470 Thouaré-sur-Loire – Démolition garage/Rue d'Anjou

Déclaration préalable :

- M.BOUBAT Bastien et Mme DESMINES Julie - 88, Bd des Poilus/NANTES Installation d'une centrale photovoltaïque en sur-imposition de toiture au 9, rue d'Anjou
- M. et Mme PELTIER Allen – 2, rue des Forsythias Création d'un carport devant le garage
- MR 2 CONCEPT – 6, La Rogerie/44430 La Boissière-du-Doré Division en vue de construire/Rue de La Savatterie



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 février 2022 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de mars à : communication@laremaudiere.fr.



INFORMATIONS MUNICIPALES

J'appelle
qui ?



En cas d'urgence :

- ▶ **15** SAMU
- ▶ **17** Police
- ▶ **18** Pompiers
- ▶ **112** Toutes Urgences (appel urgence européen)
- ▶ **114** Numéro spécial pour personnes malentendantes
- ▶ **119** Enfant maltraité
- ▶ **116000** Enfant disparu
- ▶ **02 44 68 20 09** Urgences SAUR
- ▶ **09 72 67 50 44** Urgences ENEDIS
- ▶ **09 77 40 11 15** Urgences SUEZ 24/24 (canalisations réseau public)
- ▶ **08.00.47.33.33** Urgences GAZ
- ▶ **07.57.42.65.82** Urgences WE et jours fériés animaux errants sur la commune

Calendrier des déchets

(VOTRE JOUR DE COLLECTE
NE CHANGE PAS EN 2022)

FEVRIER

- ▶ Lundis 14 et 28

MARS

- ▶ Lundis 14 et 28

AVRIL

- ▶ Lundis 11 et 25

MAI

- ▶ Lundis 09 et 23

JUIN

- ▶ Mardi 07 et lundi 20

JUILLET

- ▶ Lundis 04 et 18

AOÛT

- ▶ Lundi 01, mardi 16
et lundi 29

SEPTEMBRE

- ▶ Lundis 12 et 26

OCTOBRE

- ▶ Lundis 10 et 24

NOVEMBRE

- ▶ Lundis 07 et 21

DECEMBRE

- ▶ Lundis 05 et 19

En cas de besoins du pôle médical ? (2 rue du Logis)

- **INFIRMIERES** : 06 80 35 27 46
Permanences sans RDV de Mme VINCENT Fanny,
en association avec Mme RIBALET Béatrice et Mme CORMIER
Vanessa, le mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 9h
- **KINESITHERAPEUTES** : 02 40 56 76 85
Du lundi au vendredi de 9h à 20h
avec Mme CARPANEDO Marlène et M. MALLET Nicolas
- **ORTHOPHONISTE** : 07 69 25 27 29
Du lundi au vendredi avec Mme DANGUY DES DESERT Marine

En cas de besoins des services publics ?

- **MAIRIE** : 02 40 33 72 30
- **BIBLIOTHÈQUE** : 02 40 04 57 65
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE** :
02 51 71 92 12



Les conflits de voisinage, si on en parlait ?

“ LA LIBERTÉ
CONSISTE À
POUVOIR FAIRE
TOUT CE QUI
NE NUIT PAS À
AUTRUI ”

(DÉCLARATION DES DROITS
DE L'HOMME ET DU CITOYEN)



UN CONFLIT DE VOISINAGE, C'EST QUOI ?

Les troubles anormaux de voisinage se caractérisent par une gêne ou une nuisance occasionnée ou subie par un voisin. Ces troubles ne doivent pas être ordinaires ou normaux. Ils doivent causer un dommage au voisin, dommage qui oblige son auteur à réparer le préjudice subi.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX TYPES DE CONFLITS DE VOISINAGE ?

- Les troubles liés aux animaux
- Les troubles relatifs à la présence de fenêtre ou d'entrée de lumière
- Les troubles provenant des nuisances sonores
- Les troubles provenant des plantations gênantes

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?

Ceux qui subissent des nuisances ont tendance à croire que leur voisin agit en connaissance de cause. Or, bien souvent, il ne s'en rend pas compte.

1^{ère} étape

Privilégier la voie du dialogue. Discuter avec son voisin pour lui expliquer votre gêne et qu'il cesse cette nuisance.

2^{ème} étape

Si la discussion n'a pas eu l'effet escompté, rédigez un premier courrier simple. Les paroles s'envolent mais les écrits restent.

3^{ème} étape

Constituer des preuves (témoignages, photos obtenues loyalement, courriers...)

4^{ème} étape

Mettre en demeure votre voisin pour cesser ses nuisances par un courrier en recommandé avec avis de réception.

➤ 5^{ème} étape : Si toutes les précédentes tentatives d'arrangement ont échoué, faites appel à un conciliateur de justice. Vous trouverez le formulaire sur le site service-public.fr (en aucun cas le maire fait office de conciliateur). Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la commune (laremaudiere.fr) dans la rubrique PRATIQUE.

Un point d'accès au droit est proposé par la CCSL et est à votre disposition. Un expert du droit répondra à toutes vos questions. Retrouvez sur le site de la commune dans la rubrique PRATIQUE toutes les informations sur ce service.

INFORMATIONS MUNICIPALES

MARS



- Arrivée de Romain le 1^{er} mars
- Installation panneaux photovoltaïques en autoconsommation



MAI



- Commémoration cérémonie 39-45

AVRIL



- Réouverture bibliothèque le 21 avril
- Aménagement paysager bibliothèque

JUILLET



- Aménagement paysager du cimetière courant juillet
- Déménagement modulaire
- Animation CSC du 19 au 30 juillet
- Refonte de la plateforme du service technique



2021
on fait le bilan !

AOÛT



- Réaménagement rue Rene Guy Cadou courant août
- Arrivée Vincent le 16 août
- Nouvelle restauration scolaire le 30 août



OCTOBRE



- Concert Rimo et les Imparfaits le 1^{er} octobre
- Animation CSC du 25 au 29 octobre
- Elections CME le 22 octobre
- Amélioration énergétique système de chauffage mairie et salle des loisirs

INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN



- Vote du nom de la bibliothèque
- Fête de la musique le 18 juin
- Réfection route de Landemont du cimetière jusqu'à la Divatte

NOVEMBRE



- Cérémonie armistice 14-18 le 11 novembre
- Matinée intégration CME le 13 novembre
- Repas des aînés le 28 novembre
- Réfection mur calvaire Croix Bigeard avec élèves Briace courant novembre



DÉCEMBRE

- Téléthon le 4 décembre

... ET AUSSI

- Continuité changement LED éclairage public
- Entretien de voirie divers (curage fossés, marquage au sol, signalisation...)

2022

on prévoit quoi ?

- Enfance et jeunesse : Amélioration énergétique et aménagement intérieur du foyer des jeunes – Installation d'une aire de jeu (araignée) et réflexion sur un aménagement sportif complémentaire – Sécurisation des trottoirs aux abords de l'école
- Bâtiments municipaux : Réaménagement de l'accueil de la mairie pour une amélioration de la qualité des services à la population et amélioration énergétique des bâtiments – Etude sur l'éclairage de la promenade Dany Laurent confortée par le Conseil Municipal des Enfants – Continuité de développement pour accueil de nouveaux habitants

Et bien sûr de nombreux projets sont encore à l'étude...

Comme chaque année à l'occasion des vœux, une rétrospective des projets de l'année précédente et une présentation de ceux de l'année à venir vous sont exposées. Malheureusement, cette année encore, la cérémonie ne sera pas possible au vu de la situation sanitaire.



**UNE VIDÉO RETRAÇANT
LES ÉVÉNEMENTS DE 2021
SERA ACCESSIBLE SUR LE SITE
INTERNET ET SUR FACEBOOK
FIN JANVIER.**

Nous espérons vous retrouver toutes et tous pour une cérémonie des vœux l'année prochaine.

La fibre bientôt sur la Remaudière et elle accélère !

LA REMAUDIÈRE BIENTÔT CONNECTÉE AU TRÈS HAUT DÉBIT.

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025. La commune de La Remaudière va bénéficier prochainement de ces travaux d'aménagement numérique. D'ici fin 2023, la totalité des habitant.es et entreprises pourra profiter de la fibre optique. Une fois éligibles, les Remaudiérois.es qui souhaitent bénéficier de cette technologie, pourront s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

LE CALENDRIER DU TRÈS HAUT DÉBIT SUR LA REMAUDIÈRE :

- > Premier trimestre 2023 : début des travaux sur la commune.
- > Été 2023 : les premiers locaux seront éligibles à la fibre optique.
- > Fin 2023 : raccordement possible pour 562 locaux, 100 % de la commune sera alors éligible au très haut débit. Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr pour connaître l'état d'avancement local par local.

LA FIBRE OPTIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. Différente



de l'ADSL qui utilise les lignes téléphoniques en cuivre, la fibre optique est un fil en verre qui propage la lumière. Elle permet de transmettre les données à très haut débit. Le réseau de fibre optique est aujourd'hui celui qui offre les meilleures performances. À titre d'exemple : Temps de chargement d'un fichier de 5 go :

- ⦿ 1h23 avec une connexion ADSL 8 Mbit/s
- ⦿ 80 s avec une connexion fibre optique 500 Mbit/s

POUR TOUT SAVOIR SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE : Rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr ou contactez le 0 800 80 16 44

ZOOM SUR...

Dom'Déco

Après 20 ans passés à Vallet, l'entreprise Dom'Déco de Dominique Barré déménage au 539 la Grande Giraudière à la Remaudière.

N'hésitez pas à la contacter pour un devis si besoin !



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Randonneuses, randonneurs,

Vous avez envie de marcher, de passer un moment convivial.

Venez nous rejoindre le mardi matin pour un départ à 9H sur la place de l'église (près du distributeur de baguettes)

> Parcours d'environ 2h (8 à 10 kms)

Contact : 06 40 34 56 70 ou 06 38 35 42 85



LA VIE INTERCOMMUNALE

Théâtre « La coloc du 5^{ème} étage »



La troupe de théâtre Fleur de Moquette vous souhaite une belle et heureuse année 2022 !

Nous sommes ravis de remonter sur les planches et de vous retrouver. Notez bien les dates : 19/20 et 25/26/27 Mars 2022.

Réservation par téléphone à partir du 19 février 2022 À très bientôt !

Danse divatte

DANSE DU SENSIBLE



Nouveau à partir de 28 février au Centre Socio Culturel le lundi à 18 h salle Émeraude à l'étage à St Julien de Concelles.

Venez découvrir la Danse du Sensible, une danse intérieure, une danse sensorielle, une méditation en mouvement

De préférence nous prévenir de votre venue par téléphone au 06 67 71 54 73 ou par mail à asso@dansedusensible44.fr Plus d'infos sur www.dansedusensible44.fr

Le Centre Socioculturel Loire-Divatte

Vous pouvez retrouver toutes les animations et les informations pour le mois de février par tél au 02 40 36 87 76 ou sur le site du CSC Loire-Divatte (www.csc-loiredivatte.asso.fr).

PISCINES

PISCINE DIVAQUATIC

EN SÈVRE & LOIRE



C'EST OFFICIEL LA PISCINE DIVAQUATIC EST FERMÉE POUR TRAVAUX PENDANT UN AN.

Promis, elle réouvre en janvier 2023, encore plus belle et encore plus fonctionnelle. En attendant sa réouverture, n'hésitez pas à venir nager à la Piscine Naiadolis à Vallet.

RENSEIGNEMENTS piscine.cc-sevreloire.fr

CULTURE

SPECTACLES

EN FÉVRIER, ARTHUR RIBO SERA EN SÈVRE & LOIRE

Slams & impro au RDV avec des spectacles et des ateliers.

RENSEIGNEMENTS : INSCRIPTION DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

INFOS SUR : INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR

SANTÉ

BESOIN D'UN MÉDECIN TRAITANT

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN MÉDECIN TRAITANT ?

On peut vous aider, un dispositif existe pour connaître des médecins généralistes qui acceptent de nouveaux patients sur le territoire.



RENSEIGNEMENTS : medecintraitant@sudloirevignoble.fr / 07 56 09 36 78

SITE INTERNET : cpts-sudloirevignoble.fr



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

AGENDA

CULTUREL DE TERRITOIRE **NOUVEAUTÉ 2022**

PCT

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT À PORTÉE INTERCOMMUNALE ?

LA CCSL PERMET AUX ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENT(S) CULTUREL(S), DE COMMUNIQUER DANS SON AGENDA.

UN AGENDA CULTUREL

Dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire (PCT), la Communauté de communes Sèvre & Loire propose à ses partenaires institutionnels et associatifs, de diffuser gratuitement, leur(s) événement(s) culturel(s) de mai à septembre 2022, dans un nouvel outil, "l'agenda Sortez Chez Vous". Sont éligibles pour y figurer, les événements

à portée intercommunale. Afin de figurer sur la version papier, inscrivez votre événement, **avant le 18 février 2022**, sur [Openagenda](https://openagenda.com). Ce service est gratuit. Diffusé largement en mai, auprès du grand public, il sera disponible sur internet et sur papier en 4000 exemplaires.

PUBLIER EN 5 MINUTES

- 1 Se créer un compte de structure et renseignez vos coordonnées sur <https://openagenda.com>
- 2 Avec votre compte, aller sur "Sortez chez vous Agenda des acteurs culturels de la Communauté de communes Sèvre & Loire"
- 3 Sélectionner "ajouter un événement"
- 4 Se laisser guider et renseigner les divers champs
- 5 Ajouter une photo attractive

Une fois votre événement saisi, celui-ci est mis en attente. Nos équipes vérifieront si l'événement correspond bien à certains critères.

<https://interco.cc-sevreloire.fr/agenda-culturel-sevre-loire-2022>

URBANISME

OUVERTURE DU GUICHET URBANISME EN LIGNE

JE DEPOSE MA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE SUR LE SITE URBANISME SEVRE & LOIRE

Vous pourrez accéder au site Urbanisme Sèvre & Loire et déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : Certificats d'urbanisme d'information, opérationnels, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, DIA.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site urbanisme Sèvre & Loire :

INFOS : <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/guichet-urbanisme/>

ÉVÉNEMENT

LA FOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS DU 18 AU 20 MARS 2022

Expo-Vall' devient la Foire du Vignoble Nantais.

Avec ses 12 000 à 15 000 visiteurs, le troisième week-end de mars à Vallet, elle est la petite dernière des grandes foires historiques du Sud-Loire.

Cette 72^{ème} édition avec son salon des vins, foire commerciale accueille une nouveauté Loire en Fête.

Pour tout savoir sur l'événement RDV sur expovall.fr

Regard sur nos villages

LES AVENEAUX, LE CHAMP-MÉNARD, LES EPINETTES ET LES MOUSSIÈRES

Si on s'en tient à l'origine de ces villages :

Le Champ Ménard vient d'un nom de famille qui est d'origine germanique bien que très répandu dans notre région, les Epinettes viendrait de l'arbuste l'Aubépine, les Aveneaux de la céréale l'Avoine et les Moussières ou Moustières (carte Cassini) de Moustier. Ce village aurait un lien avec un monastère.

En réalité ces quatre villages, très proches les uns des autres par leur situation géographique, n'en font qu'un depuis de nombreuses années avec l'aménagement d'une aire de convivialité dans les communs de villages : Le Carroueil, « carrefour de chemins, petite place, terrains vagues, communs, au milieu d'un village ». C'est la définition faite par Georges Vivant, ancien Maire de St Yo dans son livre sur les patois du pays Nantais « N'en v'la t'ï des rapiamus ».

On entend par « communs de village » tout bien appartenant à une communauté de personnes habitant un même écart. Ce bien est inaliénable et ne peut être vendu ou cédé sans l'accord unanime des habitants. La commune n'a aucun droit ou responsabilité sur ce bien.

En Pays du Vignoble nantais, les « villages à communs » sont des hameaux dont les habitants possèdent en commun et de manière indivise un ou plusieurs biens fonciers, souvent sous forme d'une aire non bâtie en cœur du village.

L'évolution des coutumes en milieu rural (Constatation générale)

Les anciennes générations qui formaient la population entière d'un lieu-dit, ont constitué dans le passé des relations, fondées sur un principe de réciprocité, durables et intenses entre voisins. Les habitants s'entraidaient plus facilement parce qu'ils pratiquaient l'activité agricole de la même manière.

La disparition de ferme par l'exode des fils d'agriculteurs et l'installation de nouveaux venus au sein des villages ont fait émerger des manières de vivre différentes, issues de comportements urbains qui pouvaient diviser les populations à l'intérieur du hameau.



Contrairement aux anciens ruraux qui exerçaient une activité agricole sur place, l'activité professionnelle des nouvelles générations les obligeait à quitter l'espace villageois quotidiennement. L'espace social villageois, dont le «commun de village» qui était la cristallisation, était perçu et vécu différemment.

Par ailleurs, la disparition progressive des manifestations collectives (temps social, agricole ou paroissial) a produit l'indice le plus visible de la transformation des liens sociaux entre les habitants. Même si les écarts ont été traversés par des dynamiques singulières et propres aux caractères de chacun des individus, il a été constaté que les nouvelles générations cherchaient souvent à échapper aux contraintes du groupe villageois au profit de loisirs et activités extérieurs et montraient, en apparence, une indifférence à l'égard de leurs voisins. Les générations plus âgées, celles qui ont le plus ressenti les transformations du groupe de villageois en sont sans doute les plus affectées.

L'histoire de ce lieu de rencontre débute en juillet 1971 : Nos villageois réalisaient un char pour la kermesse paroissiale de la Remaudière, une mise en commun des bonnes volontés était de mise pour la

décoration, le défilé et la fête dans le pré de la cure. La journée s'écoulait dans la bonne humeur habituelle, c'est alors que l'un de ses habitants proposa un pique-nique pour le lendemain pour clôturer en douceur la fête paroissiale.

Au cours de ce rassemblement festif le petit groupe constata avec regret que leur environnement n'était pas à la hauteur de leur esprit de partage et de convivialité. En effet avec l'évolution de la société, leur commun de villages, le Carroueil, était en friche, les trous à chaux abandonnés, des matériaux issus de différentes démolitions occupaient certains espaces.

L'un des leurs, Pierre Pasquereau, agriculteur, esprit innovant pour son époque proposa de défraîchir les communs de villages, de les engazonner, de les fleurir et d'assurer l'entretien ensemble et ainsi avoir un lieu de rassemblement et un environnement décent. **La Communauté de Village du Carroueil était née**, il restait à la faire vivre et à la pérenniser avec l'évolution de notre société. Cette proposition acceptée du petit groupe ne resta pas un vœux-pieux, ce fût le point de départ d'une belle aventure... à découvrir dans les prochains bulletins !

J.P. descendant de Bordier